



## CHANCELLERIE D'ÉTAT

---

2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 |

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CHANCELLERIE D'ÉTAT

#### Votation du 15 mai 2011

##### **Premier scrutin en ligne ouvert à tout le canton: Près d'un Genevois sur quatre a voté en ligne !**

**Le premier scrutin en ligne de Suisse pour lequel un canton dans son entier avait accès au vote électronique s'est clos sur un succès. Malgré la faible participation, les Genevoises et les Genevois ont été nombreux à choisir la voie électronique pour s'exprimer : près d'un vote sur quatre a en effet été émis en ligne. Signe réjouissant quant à la simplicité d'utilisation du système, le ratio entre votes en ligne et appels au *helpdesk* n'a jamais été aussi bas, bien que la plupart des utilisateurs n'avait jamais voté par Internet auparavant.**

La participation en ligne a été forte pour le premier scrutin de Suisse pour lequel un canton entier avait la possibilité de voter par Internet. Malgré une participation générale basse (40% de participation totale), la part des votes électroniques a atteint 22,13%.

Au total, 21'141 électrices et électeurs ont voté en ligne pour ce 19e scrutin par Internet du canton de Genève, soit 2554 Genevois de l'étranger et 18'587 Genevois résidents. Le corps électoral a ainsi confirmé son vote de février 2009, lorsqu'il avait accepté à plus de 70% l'inscription du vote en ligne dans la constitution cantonale.

La participation en ligne pour les Genevois résidents s'établit à 21,20%, contre 15,95% en février dernier. « *Ce chiffre est d'autant plus réjouissant que la plupart de nos concitoyens n'avaient jamais eu la possibilité de voter par Internet jusque-là* », souligne Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat. Quant aux Genevois de l'étranger, ils ont établi un nouveau record en votant à 46,50% par Internet. Le précédent record datait de la votation du 13 février dernier, avec 41,4% des votes de l'étranger émis en ligne.

S'agissant des cinq objets soumis au peuple, les choix des utilisateurs du vote électronique sont alignés sur les résultats finaux consolidés.

Les votes électroniques se sont concentrés sur les derniers jours du scrutin. Lors de la première semaine du scrutin, 4113 personnes ont voté en ligne. Lors de la deuxième semaine, elles ont été 5705 et même 11'239 lors de la dernière semaine, dont 4146 pour la seule demi-journée du samedi 14 mai, avant la clôture du vote anticipé à midi. Il y a eu plus de votes lors de cette dernière demi-journée que lors de la première semaine dans son entier.

Bien que la grande majorité des électeurs n'avait jamais eu l'occasion de voter en ligne auparavant, les sollicitations du *helpdesk* ont été moindres que lors des scrutins précédents. Au total, 296 demandes ont été introduites, soit une pour 71 votes. C'est le taux le plus bas depuis la reprise du *helpdesk* par le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTI) en septembre 2010. En février 2011, il y avait eu une demande pour 47 votes.

Le vote par Internet repose sur un système composé à 80% de logiciels *open source*. Il est entièrement propriété de l'Etat. L'exploitation et les développements sont assurés par le CTI.